

Dans ce numéro :

| | |
|--|-----------|
| Lettre du Maire | 1 |
| Elus et commissions | 3 |
| Permanences et personnel communal | 4 |
| Etat civil | 5 |
| Finances communales | 6 |
| Législation | 9 |
| Association des Parents d'élèves | 10 |
| Ecole de Mosnac | 12 |
| Calendrier scolaire | 13 |
| La Mosnacotoise | 14 |
| AS Mosnac/ Champmillon | 16 |
| Association de Chasse | 17 |
| Repas communal | 18 |
| Sortie annuelle | 19 |
| Mosnac FESTI-VAL | 20 |
| Histoires de... | 21 |
| Centenaire 11 novembre | 22 |
| Histoire du patrimoine | 24 |
| Ailan | 26 |
| Autres associations | 27 |
| Calendrier CALITOM | 28 |
| CALITOM | 29 |
| Permanences | 30 |
| Numéros utiles | 31 |

LA LETTRE DU MAIRE



Chers amis,

Ce bulletin municipal est le second de la présente mandature et le travail continue pour l'équipe municipale en place. Les séances du Conseil ont lieu comme depuis toujours, tous les deux mois, sauf quand un évènement particulier exige la tenue d'une réunion exceptionnelle. Les réunions se font toujours avec le même esprit constructif et je remercie de nouveau chacune et chacun des membres du Conseil.

Comme je vous l'indiquais lors du bulletin municipal précédent, nous avons continué avec le Conseil Municipal et l'Architecte à travailler sur le projet de salle polyvalente. Les études ont été réalisées jusqu'à la consultation des Entreprises pour connaître le coût précis de l'investissement. Des subventions ont été sollicitées auprès de l'Etat, de la Région et du Département.

Force est de constater aujourd'hui que les dotations de l'Etat et les subventions ont fortement diminué.

Les dépenses ont augmenté du fait de la réforme des rythmes scolaires et de l'obligation faite aux mairies de financer les travaux d'activités périscolaires.

De ce fait, nous avons décidé, avec le Conseil Municipal, d'abandonner ce projet qui aurait pu, à terme, obérer les finances communales.

Ce n'est pas sans amertume que cette décision a été prise, car je suis bien conscient qu'un espace réservé aux associations, aux manifestations communales et aux habitants de la commune est nécessaire. Il faudra, dans les prochains mois, trouver des solutions innovantes pour répondre aux besoins exprimés ci-avant.

Ceci dit, notre commune continue à vivre et nous avons constaté avec plaisir la renaissance du Comité des Fêtes grâce à son Président Nicolas PIERRE qui nous a offert le 4 juillet, un spectacle pyrotechnique de grande qualité. Nicolas PIERRE qui, par ailleurs, est directeur artistique de la

« Compagnie du Bout des Doigts », association de spectacle qui a aujourd'hui son siège sur la commune.

Si je puis exprimer un vœu, c'est que cette manifestation perdure car c'est l'occasion d'un grand rassemblement festif pour les mosnacaises et les mosnacais.

Cette année 2015 a également vu à Mosnac la naissance d'une nouvelle association « le Trail du Vignoble Cognaçais » dont la Présidente, Jocelyne BOUILLAUD, assure avec une grande efficacité l'organisation de la « Mosnacotoise », manifestation sportive devenue incontournable en Charente.

Je n'oublierai pas dans mon énumération « l'AS Mosnac-Champmillon », le club de football qui permet à nos jeunes de défendre les couleurs de la commune sur notre stade municipal et « l'Amicale des Chasseurs », associations sans lesquelles une commune rurale comme Mosnac ne saurait exister.

Un événement majeur va impacter notre commune dans les prochains mois ; il s'agit de la mise en œuvre de la loi NOTRE (nouvelle organisation territoriale de la République) qui vise le regroupement des collectivités afin de renforcer l'intégration communautaire et accroître la lisibilité territoriale et la cohérence de l'action publique.

Le nouveau schéma départemental de la coopération intercommunale (SDCI), élaboré par le Préfet en concertation avec les élus, vise les objectifs suivants :

- La création d'EPCI à fiscalité propre dont les périmètres correspondent aux bassins de vie.
- Un seuil de population des EPCI à fiscalité propre de 15000 habitants au minimum.
- La suppression des doublons afin de réduire les syndicats.
- Un accroissement de la solidarité financière.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes de Châteauneuf sur Charente a décidé de rejoindre la « Communauté d'Agglomérations du Grand Cognac » avec les Communautés de Communes de Grand Cognac, de Jarnac, de Segonzac et sans doute de Rouillac pour former un ensemble de 78 communes regroupant près de 80 000 habitants.

Cette nouvelle organisation devrait être en place au 1^{er} janvier 2017.

Pour terminer, je voudrais attirer l'attention de chacune et de chacun sur les phénomènes climatiques que nous subissons de plus en plus souvent et de plus en plus violemment.

Des travaux d'entretien des fossés et d'assainissement sont réalisés régulièrement pour éviter à certains d'entre vous des inondations très perturbantes pour leur vie quotidienne. Malheureusement, nous ne pouvons pas tout prévoir et le risque zéro n'existant pas, je demande à tous votre indulgence et votre patience car ces travaux ont un coût pour notre collectivité et des arbitrages sont nécessaires pour en définir les priorités.

Ceci est également vrai pour la voirie.

Je vous rappelle enfin que la mairie vous appartient et qu'avec le Conseil, nous serons toujours heureux de vous y accueillir.

Bien cordialement à tous.

Guy DEWÈVRE



ÉLUS ET COMMISSIONS



Guy DEWÈVRE
Maire



Serge PUAUD
1er adjoint



Dany MERCERON
2ème adjoint



Liliane BOETTI
3ème adjointe



Michel BRILLET



Jacqueline CHARLET



Éric MONTIGAUD



Virginie PAILLETTE



Frédéric PERROTIN



Guilaine RENAUD



Hervé ROBERT

Composition des commissions (le Maire étant membre de droit) :

- Travaux-Voirie-Bâtiments communaux :
Dany MERCERON, Michel BRILLET, Éric MONTIGAUD, Frédéric PERROTIN, Guilaine RENAUD, Hervé ROBERT
- Finances :
Serge PUAUD, Dany MERCERON, Liliane BOETTI, Virginie PAILLETTE, Hervé ROBERT
- Jeunesse - Sports - Fêtes - Cérémonies :
Dany MERCERON, Liliane BOETTI, Jacqueline CHARLET, Virginie PAILLETTE, Frédéric PERROTIN, Guilaine RENAUD
- Communication-Informations communales :
Éric MONTIGAUD, Guilaine RENAUD, Hervé ROBERT
- Aide sociale :
Liliane BOETTI, Jacqueline CHARLET, Frédéric PERROTIN, Guilaine RENAUD
- Espaces verts :
Liliane BOETTI, Jacqueline CHARLET, Virginie PAILLETTE
- Appel d'offres :
Titulaires : Serge PUAUD, Michel BRILLET, Hervé ROBERT
Suppléants : Daniel MERCERON, Liliane BOETTI, Jacqueline CHARLET

MAIRIE

MAIRIE : Florence vous accueille



| | | |
|--|-----------------|----------------------|
| HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE | LUNDI | 13h30 - 17h00 |
| | MERCREDI | 17h00 - 19h00 |
| | VENDREDI | 13h30 - 17h00 |

 **05 45 62 53 86**

 mairie.mosnac@wanadoo.fr

 www.mosnac16.fr

MAIRIE : Vous pouvez aussi rencontrer

Maryline et Maria qui s'occupent de vos enfants à l'école (Garderie, cantine, transport scolaire).
Vous croiserez également Vanessa qui prend le relais de Maria pendant quelque temps...
et David qui effectue les travaux sur la commune.



BÉNÉVOLES : La commune de Mosnac recherche des bénévoles!

Participez aux fêtes, aux associations, apportez vos sourires et aidez nous à construire une relation privilégiée entre vous pour une journée et /ou année.

C'est également l'occasion de faire des rencontres amicales, de passer un bon moment ensemble et de s'amuser.

Vous disposez de peu ou de beaucoup de temps?

Si vous avez une heure, vous pourrez contribuer à aider chacune des associations:

Que cela soit

- pour aider à préparer un repas, pour emballer des cadeaux
- Pour construire un spectacle
- Pour monter un tivoli, pour mettre des chaises autour d'une table
- Pour discuter autour d'un projet
- Pour une suggestion, une idée...

Vous serez bienvenus et pourrez goûter à un moment de convivialité.

N'hésitez pas à répondre à l'appel des associations le moment venu.

SOYEZ NOMBREUX, ON VOUS ATTEND!!!

ÉTAT-CIVIL 2014 - 2015

Naissances :



- MONTRICHARD Youna, née le 11 mai 2015 à St Michel

Décès :

- MAS Monique, née LAFFETE, décédée le 26 février 2015
- DEBIEN Alain, décédé le 9 juillet 2015
- PAURION Odette, née SEGRETIN, décédée le 13 août 2015
- FOLIOT Jean-Paul, décédé le 26 août 2015



ÉGLISE

Il a été résolu de procéder une fois par an à un grand nettoyage de l'Église.

C'est pourquoi nous faisons appel à toute personne susceptible de nous donner un coup de main (la date n'a pas été fixée mais ce doit être fait avant l'hiver).

L'entretien régulier, l'ouverture journalière et les fleurs pour les messes qui ont lieu une ou deux fois par mois sont assumés par une ou deux personnes qui ont un certain âge et fatiguent à faire des gros travaux.

Merci.

Mme RIVIÈRE

Tél. : 05 45 62 53 68

Tél. : 05 45 62 55 51



BUDGET PRIMITIF 2015

| SECTION DE FONCTIONNEMENT | | SECTION D'INVESTISSEMENT | |
|---|----------------------------|--|------------------------------|
| <i>Libellés</i> | <i>Montants</i> | <i>Libellés</i> | <i>Montant</i> |
| <u>Dépenses de l'exercice</u> | <u>334 701,56 €</u> | <u>Dépenses de l'exercice</u> | <u>1 021 009,11 €</u> |
| - Charges caractère général | 56 100,00 € | - Charges d'équipement | 248 490,88 € |
| - Charges de personnel et frais assimilés | 82 080,00 € | - Opérations patrimoniales | 3 005,00 € |
| - Atténuations de produits | 22 000,00 € | - Remboursement emprunts | 14 241,00 € |
| - Autres charges gestion courante | 63 930,00 € | - Dépenses imprévues | 5 000,00 € |
| - Charges financières | 7 300,00 € | | |
| - Dépenses imprévues | 5 000,00 € | | |
| - Virement à la section d'investissement | 98 291,56 € | | |
| <u>Recettes de l'exercice</u> | <u>334 701,56 €</u> | <u>Recettes de l'exercice</u> | <u>1 021 009,11 €</u> |
| - Produits des services | 4 540,00 € | - Dotations | 83 835,51 € |
| - Impôts et taxes | 147 000,00 € | - Opérations patrimoniales | 3 005,00 € |
| - Dotations, Participations | 102 000,00 € | - Subventions investissement | 189 430,00 € |
| - Autres produits de gestion courante | 7 830,00 € | - Emprunts et dettes | 557 000,00 € |
| - Atténuation des charges | 200,00 € | - Virement de la section de fonctionnement | 98 291,56 € |
| - Excédent antérieur reporté | 72 731,56 € | - Excédent antérieur reporté | 89 447,04 € |

DÉTAIL DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS VERSÉES EN 2015

| | |
|--|-------------|
| Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) | 15 581,68 € |
| SDEG (Entretien Eclairage Public) | 380,80 € |
| SDITEC | 150,00 € |
| SILFA (Fléaux Atmosphériques) | 316,20 € |
| SPA | 293,26 € |
| Chambres des Métiers | 196,56 € |
| Société des Fêtes et Loisirs | 1 000,00 € |
| Société de Chasse | 550,00 € |
| AS Mosnac/Champmillon | 700,00 € |
| CPE Parents d'élèves Mosnac/St Simeux | 120,00 € |
| AILAN | 1 500,00 € |
| ADMR | 145,00 € |
| Donneurs de Sang | 70,00 € |
| Lutte contre de cancer | 35,00 € |
| Croix Rouge | 55,00 € |
| Coopérative scolaire | 100,00 € |

DÉCLARATION DE RÉCOLTE DE VIN 2015

| | |
|---|-----------------------------|
| -Superficie totale en production : | 165 ha 80 ca a 90 ca |
| -Superficie vignes Cognac | 149 ha 46 a 98 ca |
| -Superficie vignes Pineau | 07 a 06 ca |
| -Superficie vignes Vins de Pays | 11 ha 53 a 28 ca |
| -Superficie vignes autres débouchés | 04 ha 73 a 58 ca |
| | |
| -Quantité totale | 20 994 HL 18 |
| - Récolte Cognac | 19 998 HL 69 |
| - Récolte Vins de Pays | 921 HL 49 |
| - Quantité autres débouchés | 74 HL 00 |
| | |
| -Nombre de déclarations | 6 |

CONTRIBUTIONS DIRECTES

Le Conseil Municipal a décidé pour 2015 de maintenir
les taux appliqués en 2014

| Libellés | Bases notifiées | Taux 2014 | Taux 2015 | Vote du Conseil Municipal |
|---|------------------|-----------|-----------|---------------------------|
| - Taxe d'habitation | 389 900 € | 13,65% | 13,65% | 53 221 € |
| - Taxe foncière sur : | | | | |
| • Les Propriétés Bâties | 256 900 € | 15,68% | 15,68% | 40 282 € |
| • Propriétés Non Bâties | 48 400 € | 41,67% | 41,67% | 20 163 € |
| - Contribution Foncière des Entreprises | 15 000 € | 19,85% | 19,85% | 2 978 € |
| TOTAL | 710 200 € | | | 116 644 € |

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Les jeunes gens qui auront 18 ans avant le 28 février 2016 ainsi que les nouveaux habitants de la commune peuvent venir à la mairie se faire inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2015. Au-delà de cette date, leur inscription sera prise en compte pour l'année 2017. Se présenter à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

CARTE D'IDENTITÉ

La carte d'identité est délivrée gratuitement et, depuis le 1er janvier 2014, est valable 15 ans (10 ans pour les mineurs). *Pour plus de renseignements, cf : www.interieur.gouv.fr/*

Il faut s'adresser personnellement à la mairie du domicile afin de compléter le formulaire de demande de carte d'identité muni de :

Pour une première demande : extrait de naissance avec filiation datant de moins de 3 mois, 2 photographies d'identité (identiques, récentes, de face, tête nue, format 35mmx45mm), un justificatif de domicile (facture EDF, eau, téléphone, quittance de loyer, avis d'imposition, attestation d'hébergement pour les jeunes majeurs...).

Pour un renouvellement : ancienne carte d'identité, 2 photographies d'identité, un justificatif de domicile. L'ancienne carte devra être restituée lors de la remise de la nouvelle carte d'identité.

Pour remplacement suite à vol ou perte : déclaration de perte (peut se faire en mairie) ou vol (au commissariat de police ou à la gendarmerie), extrait de naissance avec filiation datant de moins de 3 mois, 2 photographies, un justificatif de domicile, un timbre fiscal de 25 €.

Pour remplacement en cas de détérioration : ancienne carte d'identité, 2 photographies d'identité, extrait de naissance avec filiation datant de moins de 3 mois.

Pour les personnes mineures : les parents doivent remplir l'autorisation parentale sur le formulaire et produire les mêmes pièces que pour une personne majeure.

DÉLIVRANCE DES PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES EN CHARENTE

Seules les mairies des communes suivantes sont habilitées à recevoir les demandes de passeports :

Arrondissement d'Angoulême :

- . La Couronne
- . Gond-Pontouvre
- . Montbron . Montmoreau St Cybard
- . Soyaux
- . La Rochefoucauld

Arrondissement de Cognac :

- . Cognac
- . Barbezieux
- . Châteauneuf
- . Segonzac
- . Rouillac

Arrondissement de Confolens

- Confolens . Chabanais . Chasseneuil . Mansle . Ruffec

Les demandeurs, quel que soit leur domicile (même hors département) peuvent se présenter indifféremment dans l'une ou l'autre de ces communes. Le passeport est remis dans la commune de dépôt de la demande.

Le passeport biométrique coûte :

- 86 € pour les majeurs
- 42 € pour les mineurs de 15 ans et plus
- 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans

Les documents à produire restent les mêmes (extrait naissance, justificatif de domicile, ancien passeport si il y a, 2 photos)

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE MOSNAC / SAINT SIMEUX



Cette année fut très riche en activités et le bilan reste très positif.

Nos actions de l'année dernière nous ont permis de donner une participation financière pour différentes sorties pédagogiques organisées par les institutrices, ainsi que pour la sortie de fin d'année scolaire. Nos enfants sont partis deux jours consécutifs au Puy du Fou et ont gardé de très bons souvenirs.

L'association est en plein essor et je remercie les anciens et nouveaux adhérents de donner du temps pour les différents événements. En effet, cette année semble être une année pleine de générosité de la part des parents d'élèves qui s'investissent énormément. Il est vrai que l'ambiance est très conviviale et nous passons réellement de bons moments, que ce soit pour la préparation ou lors des manifestations.

Je me permet de vous présenter une partie de notre équipe car cela me semble important.

De gauche à droite sur la photo :

Gaëlle CHAUVEAU : Présidente

Christine LABROUSSE : Adhérente

Véronique CHARRIER : Vice Présidente

Céline DUDOGNON : Adhérente

Stéphanie REZEAU : Adhérente et institutrice des GS/CP

Vanessa MARSOLLE : Adhérente

Sandrine COGNOLATO : Secrétaire adjointe

Alexandre DUTREY: Adhérent

Grégory FORESTIER : Adhérent

Séverine BOETTI: Adhérente

Frédéric GRANDJEAN : Adhérent

Aurélië MERCIER : Trésorière

Valérie ANDRÉ : Secrétaire



Il nous manque sur cette photo trois personnes qui s'investissent tout autant :

Isabelle GOILOT: Adhérente

Émilie PAVIOT: Secrétaire adjointe

Émilie LARENAUDIE : Adhérente

En ce qui concerne nos activités passées, nous avons fini notre année scolaire par la kermesse annuelle suivi d'un spectacle préparé par les enfants et les institutrices. C'était vraiment du beau travail.

Notre randonnée d'orientation s'est déroulée le 05 octobre dernier, et malgré un élan de générosité de la part des membres de l'APE ainsi que celui de certains habitants de Saint Simeux, le temps n'était pas au rendez-vous. Ce n'est pas grave, quelques habitués nous ont fait l'honneur de venir et cela nous a motivé. On espère du beau temps pour l'année

prochaine !

Nous avons organisé pour la première fois une bourse aux jouets dans la salle des fêtes de Saint Simeux le 25 octobre dernier, qui a été un franc succès, et c'est pourquoi nous réitérerons cette manifestation l'année prochaine.

D'autres manifestations sont en cours telles que la vente de chocolats de Noël ; nous commençons à préparer le loto qui se déroulera le 6 février 2016, à ne pas oublier.

Nous organisons à nouveau un ramassage de cartons et papiers lors de la période de Noël, dont la benne sera à nouveau installée sur Saint Simeux.

Nous avons d'autres idées qui restent à élaborer, nous souhaitons organiser une boom de l'école; et oui, c'est notre nouveau projet à mettre en œuvre pour 2016 !

Alors n'oubliez pas nos rendez-vous :

- Le LOTO des écoles est prévu le **samedi 06 février 2016**
- Le ramassage de ferraille en juin
- La boom , notre nouveauté, dont la date et l'organisation restent à définir
- La kermesse de l'école, fin juin
- Le ramassage de cartons et journaux pour la période de Noël et une autre période dans l'année dont la date reste à déterminer
- La randonnée d'orientation, incontournable, fin septembre/début octobre : cette année, nous envisageons de l'organiser sur Mosnac, avec le soleil !!!
- La bourse aux jouets, sûrement fin octobre.

Nous comptons à nouveau sur votre générosité et votre présence, et nous remercions tous les habitants des deux communes pour leur participation et leur soutien.

Gaëlle Chauveau
Présidente de l' APE





*Stéphanie entourée
de ses élèves*

L'école de Mosnac fait partie d'un regroupement pédagogique avec la commune de Saint-Simeux où sont scolarisés les CE1-CE2 et les CM1-CM2.

Cette année à Mosnac, c'est avec joie que la classe de GS-CP a vu ses effectifs augmenter : elle accueille 23 élèves, soit 10 CP et 13 GS.

Notre école dispose de deux salles de classe, une pour le travail scolaire et une seconde pour des activités nécessitant plus d'espace mais également pour les activités des TAP et pour la garderie. L'année dernière, la cour de récréation s'est refait une beauté avec trois magnifiques marelles en couleur. Tous nos élèves mangent à la cantine où la restauration est faite sur place.

La garderie, assurée par Madame Maria Marandat, accueille les enfants des trois classes du regroupement, de 7h20 à 8h35 le matin et de 16h50 à 18h30 le soir et le mercredi de 12h à 12h30. Madame Marandat fait également la cantine et le ménage de notre école.

En ce qui concerne le transport scolaire, les élèves peuvent désormais voyager dans un tout nouveau car acheté par le SIVOS Mosnac/St-Simeux et conduit par Maryline Sauzet.

Les nouveaux rythmes scolaires mis en place l'année dernière poursuivent leur chemin. Cette année, afin d'harmoniser l'emploi du temps sur la semaine ainsi que les rythmes sur les deux écoles, les TAP ont été placés en fin de journée les mardis et jeudis.

Parlons de projets : nous avons assisté à un spectacle sur la prévention routière (« Trottinez en toute liberté sans se faire écrabouiller »), grâce à la collaboration des parents, nous avons organisé une semaine du goût très riche en saveurs, un travail de sensibilisation a été fait autour du centenaire de la 1^{ère} Guerre Mondiale et de la cérémonie du 11 novembre ; nous allons participer à des rencontres sportives USEP avec les écoles de Malaville, Sireuil, Châteauneuf et Moulidars. Sont prévues également deux sorties à la médiathèque et à la galerie municipale de Châteauneuf dans l'année, la participation au projet « école et cinéma », la visite d'une exposition au Château de l'Oisellerie (« Youplaboum ton corps ») et un travail sur le développement durable grâce à un partenariat avec Calitom.

Bien entendu, d'autres projets s'ajouteront au fil de l'année...

Stéphanie RÉZEAU

CALENDRIER SCOLAIRE 2015-2016

| | |
|------------------------------------|---|
| Rentrée scolaire des élèves | Mardi 1er Septembre 2015 |
| Vacances de la TOUSSAINT | Du Samedi 17 Octobre 2015 au Lundi 02 Novembre 2015 au matin |
| Vacances de NOËL | Du Samedi 19 Décembre 2015 au Lundi 04 Janvier 2016 au matin |
| Vacances d'HIVER | Du Samedi 13 Février 2016 au Lundi 29 Février 2016 au matin |
| Vacances de PRINTEMPS | Du Samedi 9 Avril 2016 au Lundi 25 Mai 2016 au matin |
| Vacances d'ÉTÉ | Mercredi 6 juillet 2016 au matin |
| Rentrée scolaire des élèves | Jeudi 1er Septembre 2016 au matin |

RENTRÉE SCOLAIRE

C'est autour d'un café ou d'un chocolat et de quelques viennoiseries que la municipalité a accueilli les parents et les enfants pour cette rentrée 2015.

Cette année, 23 enfants viennent remplir les bancs de l'école (13 GS et 10 CP) ; c'est 8 de plus que l'année dernière et nous nous en réjouissons.

Stéphanie, l'institutrice, et Maria, la cantinière, seront cette année encore au service des enfants pour leur dispenser, l'une, le savoir, et l'autre, leur remplir l'estomac.

Les activités périscolaires reprennent elles aussi leurs rythmes et c'est Lucien, aidé aujourd'hui de Mary et ensuite Adeline, qui auront cette tâche jusqu'à Noël.

Bonne année scolaire à tous, grands et petits.

La Mosnacotoise Trail du vignoble cognaçais du 17 mai 2015

Cette année, comme compte rendu de notre animation sportive nous avons choisi de vous faire partager celui fait par l'un des participants du Trail venu de la Gironde.

En 2015 nous avons battu notre record avec 1 084 participants : Trail = 661/ Randos = 140 / Mini-trail des enfants = 215 / Initiation Athlétisme = 44 / Course à l'Américaine = 24.

Cette réussite n'est possible que grâce au dévouement, la disponibilité, la gentillesse des 150 bénévoles. Nous remercions également très fortement les propriétaires et les différents partenaires.

Nous espérons que vous serez nombreux à être présents le 15 mai 2016 pour fêter la 20^{ème} édition de courses pédestres à MOSNAC.

COMPTE RENDU DE L'AC PAREMPUYRE (33)

MOSNAC : petit village des Charentes. Son église, ses champs et ses ... 480 âmes. Dit comme ça, la carte postale ne fait pas rêver. Alors, direz-vous, que s'est-il passé dans la tête de nos élus pour avoir inscrit sa manifestation sportive - le trail de la mosnacotoise - au programme des sorties club ?

Curieux, inconscients ou optimistes, 6 de nos athlètes ont néanmoins tenté l'aventure.

Voici l'histoire.

Samedi 16 Mai :

Départ de Parempuyre. A l'affiche, Katia et Lolo au volant de leur torpédo. Didou, Lolotte et, pour l'occasion, leur fille adoptive Mumu, décidée à vivre sa vie l'espace d'un week-end sans son homme, appelé sur une autre mission. Et, pour digérer son overdose de langoustes aux Caraïbes, Gégé et son amoureuse, déjà sur place.

Comme pour accentuer le suspens de ce qui les attend, le soleil n'est pas au rendez-vous. Alors dans les voitures, on se rassure, on se persuade que l'on a fait le bon choix, que de précédentes expériences charentaises ont confirmé un savoir-faire inégalable dans l'art de la fête

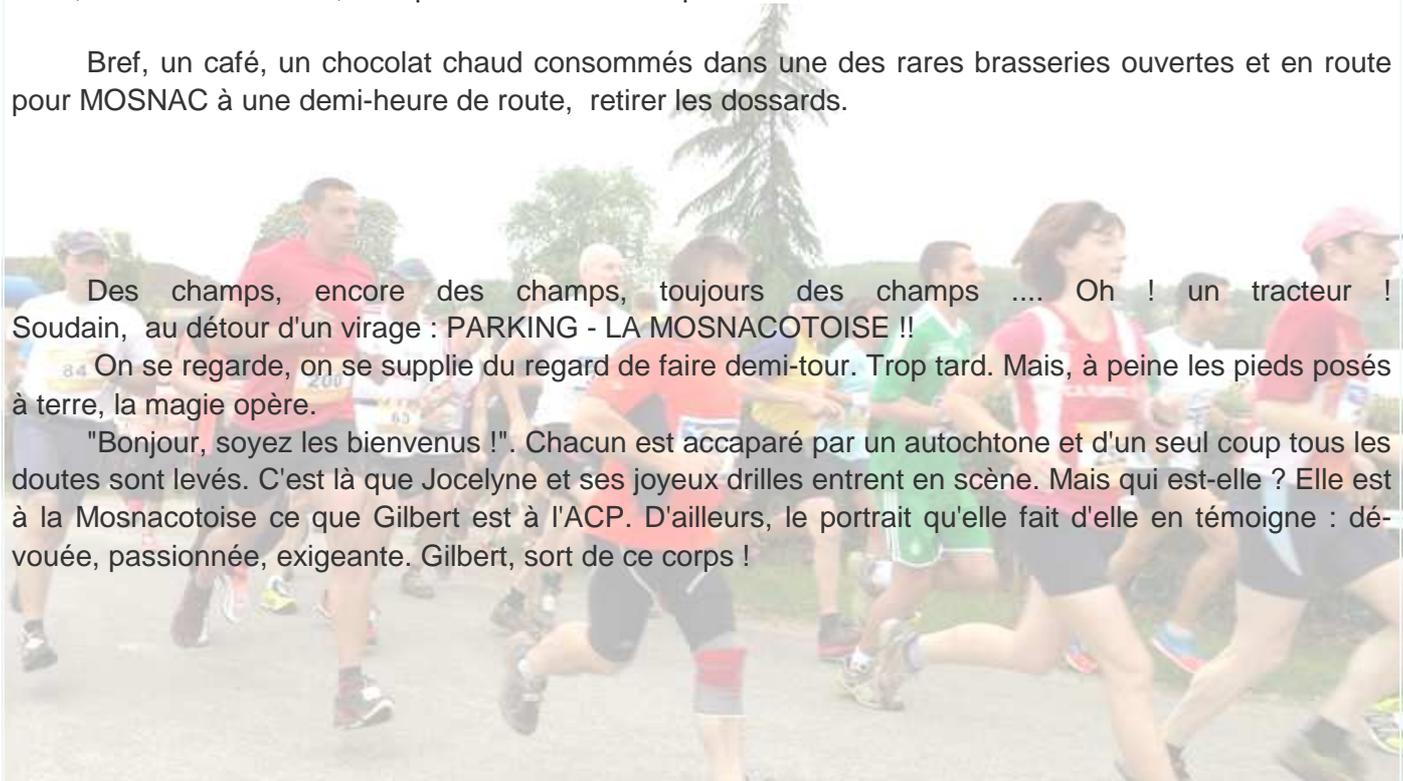
Première étape : on pose les valises à l'hôtel à Angoulême. Et là, 1er effet "kiss cool" ! Vous ne connaissez pas Angoulême ? ! Un conseil : continuez ! Pardon aux Angoumoisins qui pourraient lire cet article mais, il faut bien l'avouer, la capitale de la BD manque cruellement de couleurs et d'animation.

Bref, un café, un chocolat chaud consommés dans une des rares brasseries ouvertes et en route pour MOSNAC à une demi-heure de route, retirer les dossards.

Des champs, encore des champs, toujours des champs Oh ! un tracteur ! Soudain, au détour d'un virage : PARKING - LA MOSNACOTOISE !!

On se regarde, on se supplie du regard de faire demi-tour. Trop tard. Mais, à peine les pieds posés à terre, la magie opère.

"Bonjour, soyez les bienvenus !". Chacun est accaparé par un autochtone et d'un seul coup tous les doutes sont levés. C'est là que Jocelyne et ses joyeux drilles entrent en scène. Mais qui est-elle ? Elle est à la Mosnacotoise ce que Gilbert est à l'ACP. D'ailleurs, le portrait qu'elle fait d'elle en témoigne : dévouée, passionnée, exigeante. Gilbert, sort de ce corps !



A partir de ce moment-là, Jocelyne et son équipe n'auront de cesse que de se préoccuper de la satisfaction et du bien-être de leurs invités et tout particulièrement de l'ACP. Nos coureurs étaient venus sans réel enthousiasme, ils ont trouvé organisation, convivialité, simplicité des relations, générosité.

Les dossards retirés, c'est autour du verre de l'amitié, pardon, des verres de l'amitié, heu l'imitié, heu ... hic !, remplis du breuvage local - le cognac/schweppes - (efficace pour mettre à l'aise !) puis de la pasta partie, que se poursuit la soirée. Et là encore, tout est mis en oeuvre pour s'assurer que les plats conviennent à tout le monde, que les quantités sont suffisantes

Quelques heures plus tard, bien que l'on tarde à quitter tout ce beau monde, il faut pourtant penser à regagner l'hôtel. Pour info, Angoulême la nuit = Angoulême le jour ! (Re-pardon aux Angoumoisins !)
Dimanche 17 Mai : Réveil 6 H 30 !

Il faut déjeuner, se doucher, se préparer, refaire 30 minutes de route, discuter, s'échauffer, le départ, tout au moins pour Didou courageusement inscrit sur le 23 kms étant prévu à 8 h 45. Pour les autres sur le 12 kms, ce sera 9 h 00. Et surtout, c'est l'occasion de retrouver Jocelyne et ses compagnons qui ne ménagent pas leur énergie et ne sont pas avares d'encouragements et de motivations.

Détail important : le soleil est au rendez-vous !

Allons à l'essentiel. Le parcours fut un véritable ravissement pour les yeux. Certes, il fut technique, les jambes et le cardio fortement sollicités par instant, mais le tout, dans un environnement 100% nature, de toute beauté, mêlant tour à tour, prairies, forêts, traversées de cours d'eau... Une telle magie, qu'il n'aurait pas été surprenant de croiser au détour d'un chemin des fées, des elfes, des personnages d'histoires pour enfants tels que les 7 nains. A ce propos, le hasard fait bien les choses. Le règlement prévoyant la possibilité de participer à l'événement déguisé, Blanche Neige s'était invitée à la fête. A un détail près : une Blanche Neige plutôt rustique, plutôt tatouée, plutôt pas épilée et répondant au doux nom de LO-LO ! Ce fut un succès assuré auprès de la gent masculine fortement excitée par cette créature !. Katia, toujours prévoyante, pensant avoir besoin de pouvoirs surnaturels pour affronter les difficultés, avait endossé le costume de Wonderwoman. Le grand âge de Lolotte l'avait naturellement orienté vers l'époque de nos ancêtres et c'est en "homosapienne" vêtue d'une peau de bête, que sans scrupules et sans honte (on ne peut pas en dire autant de son pauvre mari !) qu'elle a gambadé joyeusement. Mumu, s'est rêvée l'espace d'un trail en une sauvage rebelle et a endossé le rôle d'une "délicieuse pirate". Quant à Gégé, n'ayant pas trouvé de costume de langouste, il a choisi d'exposer sa beauté naturelle.

Roulement de tambour : seul l'ACP avait joué le jeu des déguisements, ce qui lui a valu plus tard de monter sur le podium recevoir une pluie de récompenses pour le club le plus éloigné, le plus sympathique, le plus déguisé, le plus plus !! On peut s'amuser mais bien courir. Voici quand même les résultats :

Didou sur le 23 kms : 2 h . Il se place, saluons le, 48ème sur 192.

Sur le 12 kms : Mumu : 1 h 11 - Gégé : 1 h 12 - Lolo, Katia, Lolotte : 1 h 22.

Mais l'aventure ne s'arrête pas là. Jacquy, un des acolytes de Jocelyne, avait, dès le matin, inscrit nos coureurs et d'autres participants à l'épreuve l'américaine. Pour ceux qui ne connaissent pas, voici le principe: stratégie, bluff, sprint, épuisement mais rigolade assurée. Des binômes sont formés. Au coup de sifflet de Jacquy, ils s'élancent en courant pour un tour de stade. Le but, à la fin de chaque tour, ne pas finir dernier sous peine d'une élimination immédiate. Problème, il faut composer avec l'humeur de Jacquy qui peut par exemple décider, alors que l'on vient de se surpasser au sprint, de finalement remettre l'élimination au prochain tour ! Et on tourne, et on s'observe, et on accélère, et on en peut plus ! Non, ne rêvez pas, aucun membre de l'ACP n'a fini vainqueur. Moment de grâce pour Mumu, qui, on le rappelle, abandonnée par son amoureux, a formé une équipe avec Emmanuel Prioux qui n'est autre que le champion local des trails. Ambiance assurée !! Il faudra s'en rappeler.

Et voilà, c'est autour d'un repas préparé par les hôtes des lieux que ce formidable week-end charentais s'est achevé. Et, en faisant pleins de bisous à Jocelyne et ses amis, nos coureurs s'en sont allés, ravis d'avoir participé à ce magnifique trail et croisé cette formidable équipe.

Merci pour leur organisation, leur sympathie, leur accueil.

D'ailleurs, c'est promis, rendez-vous est pris l'année prochaine, encore plus nombreux chez l'ACP.

Jocelyne BOUILLAUD



AS MOSNAC/CHAMPMILLON

L'AS MOSNAC/CHAMPMILLON évolue toujours en 4^{ème} division.

Nous avons fait une excellente première partie de saison – champion à la trêve. Malheureusement, la deuxième partie fut difficile : blessures, défaut d'infrastructure en janvier et février : projecteurs du stade en panne, donc très peu d'entraînement. Nous finissons ce championnat en milieu de tableau.

Par contre, très beau parcours en coupe Edely jusqu'au ¼ de finale.

Tout au long de l'année, le bon travail de toute l'équipe a permis d'avoir des soirées festives très réussies. Nous remercions tous nos fidèles participants qui, par leur présence génèrent un bilan de fin de saison positif.

Lors de l'Assemblée Générale du 12 juin, le bureau a été reconduit avec quelques bénévoles supplémentaires.

Nous débutons cette saison 2015/2016 avec 4 démissions et 3 départs pour raisons familiales ou professionnelles, mais 10 jeunes rejoignent notre équipe, ce qui donne un effectif de 25 joueurs.

Félicitations à notre arbitre de club Aurélien Pla-Gassol pour avoir été désigné par le District de Football de la Charente meilleur arbitre de 4^{ème} division et classé deuxième meilleur arbitre de 3^{ème} division, ce qui lui permet, désormais, d'arbitrer des matches en 2^{ème} division.

Cédric Voyer, apprécié de tous, reste en tant qu'entraîneur. Alain Labeyrie arbitre de touche bénévole va effectuer un stage de perfectionnement.

En raison des travaux qui doivent avoir lieu sur le terrain en 2016, les matches aller se

feront à Mosnac et les prochains, jusqu'à nouvel ordre, sur celui de Champmillon.

A nouveau, un grand merci au coach Cédric, aux joueurs et à tous les dirigeants sans qui le club ne pourrait fonctionner ainsi qu'à tous nos fidèles supporters du dimanche.

Le Président : Manu

Dates & Lieu des matches

| MOSNAC | CHAMPMILLON |
|-------------------------------------|-----------------------------------|
| 06 Septembre 2015 à 15h00 | 07 Février 2016 à 15h00 |
| 20 Septembre 2015 à 15h00 | 13 Mars 2016 à 15h00 |
| 11 Octobre 2015 à 15h00 | 03 Avril 2016 à 15h00 |
| 25 Octobre 2015 à 15h00 | 17 Avril 2016 à 15h00 |
| 08 Novembre 2015 à 15h00 | 22 Mai 2016 à 15h00 |
| 29 Novembre 2015 à 15h00 | |



AS Mosnac-Champmillon 2015/2016

AMICALE DES PROPRIÉTAIRES DE LA CHASSE DE MOSNAC (APCM)

CAMPAGNE 2015/2016

Lors de notre assemblée générale du 21/08, nous avons été heureux d'élire à l'unanimité Mr Jean-Noël RIVIÈRE, Président d'Honneur.

Suite à la démission de Mr Auguste PHILIPPE, Vice-président et de Mr David BANCHEREAU, secrétaire, nous avons procédé à un vote pour les remplacer.

Nous remercions chaleureusement Mr Michel BRILLET qui accepte d'être le nouveau vice-président et Melle Mélanie SAUZET en tant que secrétaire, ce qui apporte regain de fraîcheur et féminité. Tous deux ont été élus à l'unanimité et nous sommes très heureux de les accueillir.

Nous remercions également notre piégeur, Mr Jean-Marc LALLOYER qui, cette année encore, a tué 107 corbeaux, 76 ragondins, 18 renards et 6 blaireaux.

Je rappellerai aussi que chaque chasseur est tenu de ramasser ses douilles afin de préserver la nature.

Merci.

Le Président, Marcel DUMAS.



Je remercie les chasseurs de m'accorder leur confiance.

Je rappelle aux non-chasseurs l'utilité de la chasse avec notamment la régulation du gros gibier.

Je voudrais aussi demander aux chasseurs le respect des règles de la chasse locale ainsi que celles, primordiales, de sécurité pour le bien de tous.

Le Vice-président, Michel BRILLET.

REPAS COMMUNAL

Cette année, nous avons rebaptisé le repas des aînés « Repas communal » car nous avons souhaité que ce soit un moment convivial pour TOUS.

Ainsi petits et grands ont pu se ravir les papilles par un repas préparé par nos conseillers et bénévoles dans la joie et la bonne humeur : ainsi est né « le repas communal ».

Pendant que les uns dressaient les tables, d'autres s'affairaient en cuisine dans la joie et la bonne humeur. Certains de la gente masculine ont pu redécouvrir cette année les effets bienfaisants du liquide vaisselle sur les mains.

Et oui, lors des préparatifs, la bonne ambiance est reine et je souhaitais par ces quelques mots vous en faire part. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

Notre maire nous a fait un éloge pendant que nous dégustions notre breuvage local puis nous avons chanté, conté, frappé dans nos mains et dansé. L'ouverture du bal par Guy et Marinette était digne d'un grand mariage!!!

Nous avons ri et discuté auprès de nos amis, de nos voisins, des habitants de Mosnac et d'ailleurs que nous avons eu plaisir à rencontrer.

Nos ventres repus, nous nous sommes promis de revenir l'année prochaine pour prendre part à ces festivités.

A L'ANNÉE PROCHAINE!!!!

Guilaine



SORTIE ANNUELLE

Notre balade, sous un soleil ardent, a encore une fois de plus ravi les 51 participants.

A notre arrivée à Limoges, nous étions attendus à la fabrique Bernardaud où nous avons assisté aux explications concernant la fabrication de la porcelaine. Ensuite, nous avons parcouru les très belles salles d'exposition. Puis c'est en petit train touristique que nous avons visité la ville sans oublier ses merveilleux monuments. Après la pause déjeuner, où chacun a pu apprécier la qualité des mets du terroir, la visite s'est poursuivie par la découverte de la célèbre gare des Bénédictins, la cathédrale Saint Pierre, le musée des Beaux Arts et les superbes jardins de l'Evêché.

C'est à 20 heures que nous nous sommes séparés après un pot d'au revoir à Mosnac.

Liliane BOETTI



COMITÉ DES FÊTES MOSNAC 16

Cette année, le comité des fêtes de Mosnac 16 a vu son conseil d'administration et son bureau renouvelé que je vous présente ci-dessous :

Président : Nicolas PIERRE
Vice Président : David CARCAUSON
Trésorier : Eric ROCHARD
Trésorière adjointe : Paulette LAMAISON
Secrétaire : Alexandra SARDAIN
Secrétaire adjointe : Marie BANCHEREAU
Membre : David BANCHEREAU

Remercions les d'avance des nombreux préparatifs et festivités qu'ils vont nous apporter encore cette année.

Et aussi un grand merci pour tous les bénévoles ayant participé à nos activités de l'année. Je pense aussi à ceux qui nous rejoindront sûrement et que nous ne connaissons pas encore.

Pleins de projets avec cette nouvelle équipe dont Mosnac FESTI-VAL le samedi 9 juillet 2016

MOSNAC FESTI-VAL

Nous avons tous envie de recréer quelque chose dans l'esprit de l'ancienne "frairie" du village afin que tous les habitants se retrouvent pour un moment de convivialité. Aussi quand Nicolas PIERRE est venu s'installer dans la commune et nous a gentiment proposé son aide, nous avons vite saisi la balle au bond.

C'est ainsi qu'est né **MOSNAC FESTI-VAL**.



Le 4 juillet 2015 pour la première fois, la municipalité de Mosnac et le comité des fêtes ont organisé leur fête annuelle.

Après un après-midi ensoleillé autour de jeux conviviaux, petits et grands se sont retrouvés pour partager un repas festif avec comme point d'orgue un spectacle pyrotechnique.

« La compagnie du bout des doigts » et son metteur en scène et acteur, Nicolas PIERRE, ont démontré tout leur talent lors des tableaux du spectacle pyrotechnique en éblouissant les yeux de plus de 800 spectateurs.



Un spectacle animé par un fil conducteur qui était l'histoire de Mosnac avec ses authenticités mais aussi sa part de légendes, ajoutant à la manifestation un effet fantastique. Pendant 40 minutes, « l'alchimiste » a fait revivre la légende de Mosnac au milieu des gerbes de lumière et des fontaines incandescentes pour se terminer en apothéose par un bouquet final très applaudi par un public enthousiaste. Cette première édition n'est que le premier chapitre d'une longue histoire qui devrait se poursuivre par un deuxième chapitre l'année prochaine.



Émilie LABERCHE Miss ronde Poitou-Charentes 2015



Le 23 mai, cette Mosnacaise a décroché la couronne de Miss ronde Poitou-Charentes grâce à sa décontraction, son sourire et le soutien des ses proches.

Pas une fin en soi pour la nouvelle reine, juste un défi comme elle les aime. Et un pied de nez à certains complexes qu'elle a tués avec acharnement.

Son prochain défi se profile déjà, l'élection de Miss ronde France en janvier prochain.

François GUÉDON nouvel humoriste

<https://fr-fr.facebook.com/francoisguedonhumoriste/>



Le p'tit gars de Mosnac n'a rien oublié de ses racines charentaises.

François GUÉDON croque de son humour finement gras son village de naissance, à côté de la grande ville de Châteauneuf ; tous les personnages sont réels jusqu'au bout de leur patronyme.

A 25 ans, l'intello politiquement incorrect de Mosnac (il a quand même fait une prépa littéraire à Poitiers) est capable de faire cohabiter Racine et Nabilla.

François, au-delà de son écriture, est surtout un sacré performeur pendant ses deux heures de spectacles. Avec son visage en mousse, ses personnages féminins ou sa folle énergie de danseur mal à l'aise avec son corps, le Charentais s'amuse avec une très large palette de personnages.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2015

Texte officiel lu par Mr Le Maire

Le 11 novembre 1915, il y a cent ans, la France, l'Europe et une partie du monde sont engagées depuis près de quinze mois dans ce qui allait devenir la Première Guerre mondiale.

Les combats s'intensifient dans nos territoires, en Champagne, en Artois, dans les Vosges, mais aussi sur le front d'Orient : l'année 1915 sera la plus meurtrière de tout le conflit.

Au cours de l'année 1916, la France va connaître deux batailles qui marqueront à jamais ses paysages et les familles de millions de soldats : à Verdun où sont tombés des combattants français venus de métropole, d'Outre-mer et des anciennes colonies, le chiffre des pertes françaises et allemandes s'élève à 700 000 ; dans la Somme où les pertes atteignent le million, des Africains du Sud, des Australiens, des Britanniques, des Canadiens, des Irlandais et des Néo-Zélandais se battent aux côtés des soldats de notre armée.

En 2016, le souvenir de ces combats réunira tous les pays qui ont pris part à cette guerre que l'histoire a retenue comme étant la « Grande Guerre ». Les cérémonies commémoratives, le 29 mai à Verdun dans la Meuse, le 1^{er} juillet à Thiepval dans la Somme, seront l'occasion d'inviter chacune et chacun à mesurer à quels extrêmes le nationalisme a conduit l'Europe et à se replonger dans ses souvenirs familiaux. Cet hommage exceptionnel doit trouver un relais dans l'ensemble de nos territoires et les maires seront invités à organiser le 29 mai une cérémonie dans leurs communes.

Cet hommage aux combattants de la Grande Guerre ne date pas d'aujourd'hui. Le 8 avril 1915, une loi crée une nouvelle décoration militaire destinée à saluer les combattants, français ou étrangers, dont le comportement au combat, à titre individuel ou collectif, mérite d'être cité en exemple : la Croix de guerre 1914-1918 est remise à des combattants et à des communes.

Devenue la Croix de guerre 1939-1945 puis la Croix de la valeur militaire en 1956, elle distingue les militaires – et, depuis peu, les civils – ayant accompli des actions d'éclats pendant des guerres, des missions ou des opérations extérieures.

Ces décorations sont un lien intergénérationnel indélébile qui regroupe toutes celles et tous ceux qui ont fait la démonstration de leur courage, de leur sens du devoir et de leur esprit de sacrifice de 1915 à nos jours. Certains d'entre eux en restent marqués dans leur chair ; d'autres ont leur nom inscrit sur les monuments aux morts, devant lesquels la Nation toute entière se recueille aujourd'hui.

Tous les « morts pour la France », hier dans la Grande Guerre, dans la Seconde Guerre mondiale, dans les guerres de décolonisation, aujourd'hui dans les opérations extérieures sont désormais réunis dans le souvenir et dans l'hommage de la Nation. Ne pas les oublier, et transmettre le message mémoriel aux jeunes générations est notre devoir et relève de notre responsabilité collective.



Chanson interprétée par les élèves de MOSNAC & SAINT SIMEUX

Le soldat

A l'heure ou la nuit passe au milieu des tranchés,
ma très chère Augustine,
je t'écris sans tarder.
le froid piqué me glace et j'ai peur de tomber,
je ne pense qu'à toi
mais je suis un soldat.

La lala lala
Mais surtout ne t'en fait pas
je serais bientôt là
La lala lala
Et tu seras fière de moi.

A l'heure ou la guerre chasse des garçons par
millier
Si loin de la maison
et la fleur au canon
ses autres que l'on tue sont les mêmes que moi
mais je ne pleure pas
car je suis un soldat.

La lala lala
Mais surtout ne t'en fait pas
Je serais bientôt là
La lala lala
Et tu seras fière de moi.

A l'heure ou la mort passe dans le fleuve à mes pieds
de la boue qui s'en va,
des godasses et des rats,
je revois tes yeux clair, j'essais d'imaginer
l'hiver au près de toi
mais je suis un soldat

La lala lala
Je ne sent plus mes bras
tout tourne autour de moi
La lala lala
mon dieu sort moi de là.

Ma très chère Augustine j'aimerais te confier
mes plus beaux souvenirs,
et nos enfants rêvés,
je crois pouvoir le dire, nous nous sommes aimés,
je t'aime une dernière fois,
je ne suis qu'un soldat,

La lala lala
je ne reviendrais pas
la lala lala
Je n'étais qu'un soldat
la lala lala
prend soin de toi

Chanson de Florent PAGNY écrite par CALOGERO



L'habitat rural

Au cours des siècles les villages se sont organisés peu à peu tels que nous les voyons aujourd'hui : maisons groupées autour d'une église, d'un château, bordant les rues, façades de moellons ou de pierre de taille, cours closes de murs.

Mosnac étale ses maisons dans une boucle de la Charente dont les eaux tantôt calmes et paisibles caressent les chemins de berge, se jouent des îles et des îlots, tantôt bouillonnantes et furieuses se précipitent avec fracas sur les écluses et les pêcheries.

Les maisons rurales étaient souvent modestes, habitées par d'humbles paysans ou artisans.

Ce n'est qu'au XVIIIe, grâce au développement économique que furent construites la plupart des maisons que nous connaissons aujourd'hui. La maison charentaise « aboute dreil au midi » la façade arrière est souvent aveugle.

Il y a plusieurs types d'habitations rurales :

La maison à cour fermée, avec ses bâtiments groupés (grand cultivateur) nous n'en parlerons pas aujourd'hui.

La maison bloc, une pièce parfois deux, une porte, une fenêtre, ce volume de base évoluait d'année en année, de génération en génération suivant les moyens financiers. A un pan de toit elle est dite à cul levé, maison de l'ouvrier sans cheptel ; en longueur dite longère avec sur le même plan les hommes et les bêtes, c'est l'habitat des gens pauvres, petits paysans, journaliers, métayers ; en profondeur la maison s'ordonne de part et d'autre d'un couloir ; à balet, c'est le type de la maison romaine à escalier de pierre extérieur abrité d'un auvent (le balet) , on vit alors à l'étage , les animaux sont parqués dans la cave ce qui a l'avantage de chauffer la pièce, on est séparé des bêtes tout en pouvant les surveiller. C'est aussi parfois la maison d'artisans (tisserands, sabotiers, rempailleurs) la cave sert alors d'atelier. Ce type de maison améliore les conditions de vie, les habitants échappent à l'humidité, la moisissure, le froid du sol. Au dessus, le grenier stockant grain et foin assure une isolation thermique.



Parfois sous le balet, un seau de bois, une cassotte sur une pierre d'évier.

Une simple échelle à rollons permet de monter au grenier

Jusqu'au XIXe, on utilise le torchis, les pierres trouvées dans les champs, le sable ; mais grâce aux tuileries, aux carrières, aux transports, d'autres matériaux sont mis en œuvre : pierre de taille, briques, tuiles, ardoises.



La paysannerie va s'inspirer des monuments de la Renaissance, synonymes de luxe et de richesses, escalier de pierre, perron, cheminée, vitrerie... Elle sait bâtir, ici la pierre est reine, façade de belle ordonnance, jeu de pleins et de vides, corniches éloignant l'eau de pluie de mur gouttereau, génoises, chaînes verticales en pierre de taille de justes proportions, toits épousant la souplesse des bois de charpente débités à la main, volets.



Le dessin d'une porte, d'une fenêtre n'est pas insignifiant, chacun construit pour lui et pour le patrimoine de tous. La porte d'entrée est simple, solide, faite de larges planches jointives, fermée d'un loquet. La grande planche qui protège le bas des chocs et de la pluie est appelée « planche à pourrir »

Parfois en façade des trous habillés de tuiles creuses accueillent les petits oiseaux que l'on capture pour les manger.

Au fond de la cour, « la cabane au fond du jardin » qu'on appelle aussi les tinettes, les cagoins, la cabirote, la retire, les commodités, les écoumins, une petite baraque de planches, une porte trouée d'un losange ou d'un cœur, un siège de bois ciré.

Ce qui nous reste c'est bien plus que des maisons, c'est l'âme du village, sa mémoire et son histoire.

Mosnac avec son nom qui claque comme un drapeau, Mosnac parle et sa voix atteste de ce que nos pères ont fait, et nous devinons leurs pensées invisibles à travers leurs œuvres visibles.





ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LES LOISIRS ET LES ACTIVITÉS NATURE

AILAN est une association socio éducative née en 1993, qui a pour principal objectif de développer et d'harmoniser les loisirs éducatifs et les activités sportives, culturelles et environnementales pendant le temps libre sur le territoire de la communauté de Commune de la région de Châteauneuf.

Ce qu'elle vous propose :

- la pratique de loisirs de proximité (activités dans les écoles, au collège, ateliers dans les villages, ateliers périscolaires, TAP...
- un panel d'activités nombreuses et variées (sport, culture, loisirs, environnement, pour les enfants mais aussi les parents, école multisports, ateliers artistiques, éveil musical...)
- une démarche d'actions et de réflexions inscrite dans la logique du développement durable et une sensibilisation au respect de l'environnement
- un travail en partenariat dans la menée de nombreux projets (soirées, débats...)
- des animations éducatives de qualité
- le maintien d'une tarification basse demandée aux familles pour accueillir le plus grand nombre d'enfants.

L'AILAN propose également pour vos adolescents : inscription obligatoire

Pour l'accueil périscolaire (6ème, 5ème) : lundi une prise en charge par la commune de Châteauneuf de 16h15 à 18h30. Votre jeune sera pris en charge à la sortie du collège et accompagné, à l'école primaire Marcelle Nadaud pour une aide au devoir.

Mardi, jeudi de 16h30 à 18h30 et vendredi de 16h15 à 17h30, il sera pris en charge à la sortie du collège et accompagner jusque dans nos locaux, pour une aide au devoir et des activités...

Pour l'accueil extrascolaire (12 à 16 ans) : mercredi de la sortie du collège avec repas à 18h30 ou de 13h30 à 17h00 (possibilité de garderie 17h00 à 18h30).

Samedi des sorties et des projets à définir avec des jeunes.

Et pendant les vacances de 9h00 à 17h00 possibilité de garderie de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30 (attention 12 places).

L'école des sports : courir, se dépenser, avoir l'esprit d'équipe, offrir un cadre ludique et non compétitif, s'initier à différents sports tout au long de l'année. Samedi de 10h00 à 12h00 .

50€ à l'année (aide de 20€ par le conseil départemental pour la 1ère année d'inscription).

Enfants de 8 à 13 ans. Prochain cycle : tennis, VTT et canoë kayak. Encadrés par des brevets d'état de la discipline.

1 rue Antoine Descoffre 16120 CHATEAUNEUF sur CHARENTE

Tél : 05.45.97.34.50 ailan16@wanadoo.fr

Site : ailan16.assoweb.com

Permanences :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

Samedi 9h00 à 12h00 (pas de permanence les samedis de vacances scolaires)

RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS INTERCOMMUNAL

1 rue Antoine Descoffre 16120 CHATEAUNEUF sur CHARENTE

Tél : 05.45.25.50.55 ram.interco@cc-region-chateauneuf16.fr

Permanences :

Lundi 9h00 à 12h30

Mardi 14h00 à 17h00

Mercredi 9h00 à 13h00

Jeudi 9h00 à 12h30 et 13h30 à 19h30

ASSOCIATION LE SOLEIL EST LA TERRE

Le soleil est la terre est la réflexion de bénévoles depuis 2010 afin de venir en aide

à toutes personnes locales, régionales et ou internationales.

L'Association du soleil est la terre existe depuis 2011, elle a pour but de venir en aide aux enfants du monde. (association loi 1901, non subventionnée).

Les bénévoles ont ainsi contribué à aider l'Afrique, les sinistrés de l'Aube, l'école de Châteauneuf sur Charente, des particuliers...

Apport de produits de premières nécessités, livres pour bibliothèque, matelas, Vêtements, ... , bras pour aider!

- récupération de vêtements, vaisselles, objets, meubles...vélos
- recyclerie, débarrasage direct chez le particulier
- réparation de matériels, bennes à vêtements...
- valorisation : fer, boîte, papier, carton...

DON, REVALORISATION, TRANSFORMATION, VENTE

9 boulevard Charlefranc 16120 CHATEAUNEUF sur CHARENTE

LUDO : 06 89 46 72 69

Ouverture :

- mardi et jeudi matin
- samedi toute la journée
- le 1er dimanche de chaque mois

L'ASSOCIATION LE SOLEIL EST LA TERRE A EGALEMENT BESOIN DE VOUS
FUTURS BENEVOLES

FRATERNITÉ CHATEAUNEUF-YAKO-SEGONZAC

Cette association finance des actions humanitaires pour la « fraternité Châteauneuf / Yako / Segonzac ».

Des bennes destinées à la collecte de vieux papiers, revues, journaux et cartons sont installées tous les deux mois dès le vendredi soir sur le parking Somadis Intermarché à Châteauneuf.

Cette action écologique et coopérative est une aide importante au développement au Burkina Faso.

Prochaine collecte : 9 et 10 janvier 2016

Pour plus de renseignements : 05 45 97 17 57 (HR)

| JANV. 18 | FÉVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUIN | JUILLET | AOÛT | SEPT. | OCT. | NOV. | DÉC. | JANV. 17 |
|----------|----------|------|-------|-----------|------|-----------|-----------|-------|--------|-----------|--------|----------|
| V1 FÉRIÉ | L1 05 M1 | M2 | V1 | D1 | M1 | V1 | L1 | J1 | S1 | M1 FÉRIÉ | J1 | D1 |
| S2 | M2 | M3 | S2 | L2 | J2 | S2 | M2 | V2 | D2 | M2 | V2 | L2 01 |
| D3 | M3 | V4 | D3 | M3 | V3 | D3 | M3 | S3 | L3 | J3 40 | S3 | M3 |
| L4 01 | V4 | M4 | L4 | M4 | S4 | L4 | J4 | D4 | M4 | V4 | D4 | M4 |
| M5 | S5 | V6 | M5 | D5 | S5 | M5 | V5 | L5 | M5 | J5 36 | L5 | J6 40 |
| M6 | D6 | M6 | M6 | L6 | D6 | S6 | S6 | M6 | J6 | D6 | M6 | V6 |
| J7 | L7 | V7 | J7 | M7 | M7 | D7 | D7 | V7 | L7 | J7 46 | M7 | S7 |
| V8 | M8 | S8 | V8 | D8 | M8 | S8 | L8 | J8 | S8 | M8 | J8 | D8 |
| S9 | M9 | V9 | S9 | L9 | J9 | S9 | M9 | V9 | D9 | M9 | V9 | L9 02 |
| D10 | M10 | S10 | D10 | M10 | V10 | D10 | M10 | S10 | L10 | J10 41 | S10 | M10 |
| L11 02 | V11 | M11 | L11 | M11 | S11 | L11 | J11 | D11 | M11 | V11 FÉRIÉ | D11 | M11 |
| M12 | S12 | V12 | M12 | D12 | M12 | M12 | V12 | L12 | M12 | S12 | L12 | J12 50 |
| M13 | D13 | M13 | M13 | L13 | J13 | S13 | S13 | M13 | J13 | D13 | M13 | V13 |
| J14 | L14 | V14 | J14 | M14 | M14 | J14 FÉRIÉ | D14 | M14 | V14 | L14 | J14 46 | S14 |
| V15 | M15 | S15 | V15 | D15 | M15 | V15 | L15 FÉRIÉ | J15 | S15 | M15 | J15 | D15 |
| S16 | M16 | V16 | S16 | L16 FÉRIÉ | J16 | S16 | M16 | V16 | D16 | M16 | V16 | L16 03 |
| D17 | M17 | S17 | D17 | M17 | V17 | D17 | M17 | S17 | L17 | J17 42 | S17 | M17 |
| L18 03 | V18 | M18 | L18 | M18 | S18 | L18 | J18 | D18 | M18 | V18 | D18 | M18 |
| M19 | S19 | V19 | M19 | D19 | M19 | V19 | S19 | L19 | M19 | S19 | L19 | J19 51 |
| M20 | D20 | M20 | M20 | L20 | J20 | S20 | D20 | V20 | J20 | M20 | M20 | V20 |
| J21 | L21 | V21 | J21 | M21 | M21 | D21 | M21 | S21 | V21 | L21 | J21 47 | S21 |
| V22 | M22 | S22 | V22 | D22 | M22 | V22 | L22 | J22 | S22 | M22 | J22 | D22 |
| S23 | M23 | V23 | S23 | L23 | J23 | S23 | M23 | V23 | D23 | M23 | V23 | L23 04 |
| D24 | M24 | S24 | D24 | M24 | V24 | D24 | M24 | S24 | L24 | J24 43 | S24 | M24 |
| L25 04 | V25 | M25 | L25 | M25 | S25 | L25 | J25 | D25 | M25 | V25 | D25 | M25 |
| M26 | S26 | V26 | M26 | D26 | M26 | V26 | S26 | L26 | M26 | S26 | L26 | J26 52 |
| M27 | D27 | M27 | M27 | L27 | J27 | S27 | M27 | V27 | J27 | D27 | M27 | V27 |
| J28 | L28 | V28 | J28 | M28 | M28 | D28 | M28 | S28 | V28 | L28 | J28 46 | S28 |
| V29 | M29 | S29 | V29 | D29 | M29 | L29 | J29 | S29 | M29 | V29 | J29 | D29 |
| S30 | M30 | V30 | S30 | L30 | J30 | S30 | M30 | V30 | D30 | M30 | V30 | L30 06 |
| D31 | J31 | M31 | D31 | M31 | S31 | D31 | M31 | L31 | J31 44 | S31 | M31 | V31 |

Ramassage des ordures ménagères :

Tous les mercredis matin.

Mettre la veille dans des poubelles avec couvercle pour éviter qu'elles ne soient dispersées durant la nuit.

Tri sélectif des déchets :

La collecte du tri sélectif a lieu le :

vendredi matin tous les quinze jours, les semaines paires.

Les poches jaunes doivent être sorties la veille du ramassage, soit le jeudi soir. Elle concerne les bouteilles plastiques, boîtes métalliques, briques alimentaires, cartonnettes, journaux, magazines et prospectus.

La mise en place de cette collecte sélective permet le développement du recyclage. Les poches jaunes sont à votre disposition en mairie.

Ramassage du verre :

Tri du verre vous allez être emballés !

Vous triez votre verre... Vous participez alors facilement et activement à la protection de l'Environnement en favorisant son recyclage (économie de matières premières, réduction de déchets à éliminer...)

Les conteneurs à verre mis à votre disposition sur Mosnac sont situés :

- route de St-Simeux, sur le bord de la CD 422, à la Voûte
- à la salle des Associations, Stade de Foot

Ces lieux sont aussi les vôtres, merci de les laisser propres.

Pour cela, ne déposez rien au pied des conteneurs (ni verre, ni déchets).

Déchetterie de Châteauneuf :

Tous les jours de 9.00h à 12.00h et de 14.00h à 18.00h

Fermée le jeudi et dimanche et le mardi matin.

Vous pouvez y porter les ferrailles et métaux, le verre, les remblais et gravats, les déchets végétaux, les papiers et cartons, les huiles usagées, les batteries, les déchets ménagers spéciaux, tout venant et textiles.

PERMANENCES ADMINISTRATIVES

| | |
|--|--|
| Médiathèque intercommunale LA KINKAÏRI 18 rue du Général de Gaulle 16120 CHATEAUNEUF Tél. 05 45 97 16 20 | Mardi de 9.00h à 12.00h et de 16.00h à 18.00h |
| | Mercredi de 14.00h à 18.00h |
| | Jeudi de 9.00h à 12.00h et de 16.00h à 18.00h |
| | Samedi de 9.00h à 12.30h et de 14.00h à 17.00h |

| | |
|---|---|
| Croix Rouge | Place du 8 mai 16120 Châteauneuf Tél. : 05 45 36 51 82 |
| Permanence le 1 ^{er} et 3 ^{ème} mardi de chaque mois de 15.00h à 17.00h Et 2 ^{ème} samedi de 9.00h à 12.00h | |

| | |
|---|---|
| Mission locale Insertion professionnelle et sociale jeunes 16 à 25 ans, non scolarisés. | Permanence tous les jeudis matin de 9.00h à 12.00h à Châteauneuf (sous la mairie, face à l'Office de Tourisme) Siège : 41 rue de la Maladrerie 16100 Cognac 05 45 83 97 00 |
| Sur rendez-vous, Jeudi matin | |

| | |
|---|--|
| Permanence Maison départementale des solidarités du Jarnacais Antenne de Châteauneuf | Centre médico-social, place de la Chaume à Chauvin À Châteauneuf : 05 16 09 51 36 Rendez-vous ou libre accès suivant les permanences Accueil, conseil, information, orientation. Confidentialité et gratuité |
|---|--|

Puéricultrice, médecin PMI, Assistante sociale...

La santé dès la naissance / Protection maternelle et infantile / Activités d'éveil pour enfants
 Assistant(e)s maternel(le)s / Protection de l'enfance / Santé et prévention
 Insertion / Logement pour tous / Handicap / séniors...

NUMÉROS UTILES

En cas d'erreur sur un de ces contacts, merci de nous en informer.

Urgences

| | |
|-----------------|------------------|
| SAMU | 15 ou 112 |
| POMPIERS | 18 ou 112 |

Rappel :

Les numéros d'urgences ne doivent être utilisés qu'en cas d'absolue nécessité.

Médecins et pharmaciens à Châteauneuf

| | |
|---|-----------------------|
| Groupe médical : Dr Lavessière - Cognolato Hôpital local, Place de l'Église | 05 45 66 28 28 |
| Cabinet médical : Dr Levesque - Jammet 14 rue du Temple | 05 45 66 60 60 |
| Pharmacie Gonet Place de la Liberté | 05 45 97 00 72 |
| Pharmacie Dumur 14 rue A Briand | 05 45 97 00 20 |

Infirmiers à Châteauneuf

| | |
|--|-----------------------|
| Cabinet d'infirmières : Mmes Mandon - Martinaud Hôpital local, place de l'Église | 05 45 62 54 72 |
| Groupe de soins infirmiers: Mr San Agustin - Mme Boujut 5 rue Berthe et Jules Noblet | 05 45 66 27 37 |

Dentistes à Châteauneuf

| | |
|---|-----------------------|
| Dr Gabart - Dr Kohout 14 Place des Minimes | 05 45 66 22 31 |
| Dr Coquillat 17 rue Victor Hugo | 05 45 97 02 14 |

Ambulance à Châteauneuf

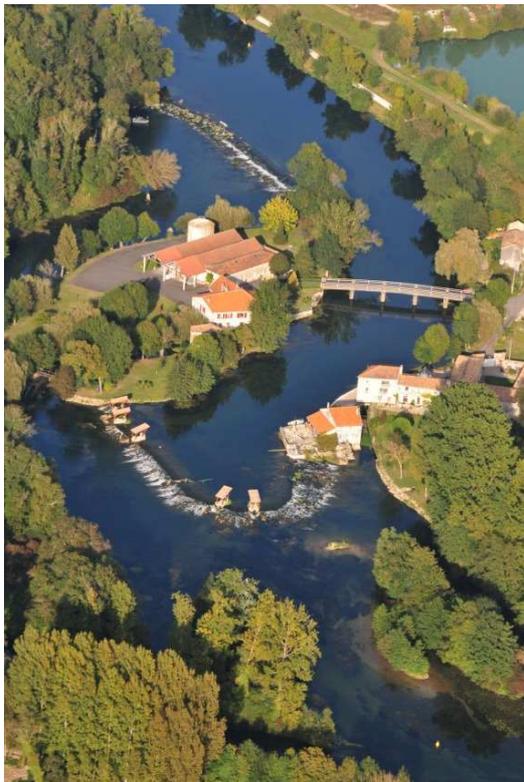
| | |
|---|-----------------------|
| Ambulance de Châteauneuf rue Marcelle Nadaud | 05 45 66 25 25 |
|---|-----------------------|

Vétérinaire Châteauneuf

| | |
|--|-----------------------|
| Clinique vétérinaire 11 Place de la Liberté | 05 45 97 11 70 |
|--|-----------------------|



MDSNAC, clin d'oeil à Malvy



*NDLR : Remerciements pour
l'aide précieuse et la collaboration
active de Corinne FONTENAUD*

Directeur de la publication :
Guy DEWÈVRE
Comité de rédaction :
Guilaine RENAUD & Hervé ROBERT
Dépôt légal Décembre 2015